

Province de Québec
MRC de l'Islet
Municipalité de Sainte-Perpétue

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal de Sainte-Perpétue tenue le 5 mai 2025 à 19h00 au Complexe Municipal.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Lise Anctil
Siège #2 - Nancy Lamarre
Siège #3 - Gilles Chouinard
Siège #4 - Marylou Mercier
Siège #5 - Guylaine Cloutier
Siège #6 - Guy Joncas

Est/sont absents à cette séance:

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Claude Daigle. Madame Lysiane Mercier, greffière-trésorière assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

DÉCLARATION DE LA DISPENSE DE LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR EST DONNÉE.

Tous les membres du conseil déclarent avoir reçu et avoir eu pris connaissance de l'ordre du jour. Une copie de celui-ci est distribuée dans l'assemblée.

- IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Joncas
- ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 -** Séance ordinaire du 3 mars 2025 (Pages 6041 à 6054)
 - 3.2 -** Séance ordinaire du 7 avril 2025 (Pages 6055 à 6066)
- 4 - AFFAIRES COURANTES**
 - 4.1 -** DÉMISSION de la directrice générale / Greffière-trésorière - Madame Diane Gagnon
 - 4.2 -** NOMINATION d'une directrice générale / greffière-trésorière - Mme Lysiane Mercier
 - 4.3 -** NOMINATION d'une adjointe administrative / greffière trésorière adjointe - Madame Kamille Jean
 - 4.4 -** AFFICHAGE - Offre d'emploi pour un poste de "Réceptionniste"
 - 4.5 -** NOMINATION d'une présidente d'élection et d'une secrétaire d'élection

103-05
2025

- 4.6** - DÉSIGNATION des signataires de chèques pour les mois de Mai et Juin 2025
- 4.7** - RÉSOLUTION du conseil autorisant la directrice générale - Service en ligne de Revenu Québec
- 4.8** - RÉSOLUTION du conseil pour nommer Mme Lysiane Mercier représentante de la Municipalité auprès du gouvernement fédéral
- 4.9** - ÉMISSION - Carte Visa Affaires pour Madame Lysiane Mercier
- 4.10** - ADHÉSION- ADMQ pour Madame Lysiane Mercier
- 4.11** - AVIS DE MOTION et DÉPÔT du Projet de règlement No 01-2025
- 4.12** - AVIS DE MOTION et DÉPÔT du Projet de règlement No 02-2025
- 4.13** - AVIS DE MOTION et DÉPÔT ultérieur du Projet de règlement No 03-2025
- 4.14** - ADOPTION - Projet de règlement 01-2025
- 4.15** - RÉSULTAT des soumissions - Calcium d'été
- 4.16** - RÉSULTAT des soumissions - Balayage des rues
- 4.17** - RÉSULTAT des soumissions - Raccordement de conduites d'aqueduc et d'égout
- 4.18** - RÉSULTAT de la soumission - Acquisition d'appareils de chauffage / Local 100
- 4.19** - RÉSULTAT de la soumission - Remplacement et ajout de luminaires / Local 100
- 4.20** - RÉSULTAT de la soumission - Installation d'un système d'alarme / Local 100
- 4.21** - RÉSULTAT de la Soumission - USD Global Inc. pour l'achat de bacs verts
- 4.22** - RÉSULTAT de la soumission - Signalisation Kalitec pour le remplacement de batteries / Indicateur de vitesse
- 4.23** - CLUB DU LAC CLAIR - Versement de l'Aide financière (Saison hivernale 2024-2025 et Saison estivale 2025)
- 4.24** - 5e Édition du DÉFI PISSENLIT pour l'organisation d'un concours
- 4.25** - MAI - Mois de l'arbre et des forêts pour la campagne annuelle de distributions d'arbres
- 4.26** - CONGRÈS - Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ) pour le directeur et son adjoint
- 4.27** - AFFECTATION du fonds réservé pour la réfection de la piscine
- 4.28** - AFFECTATION du fonds réservé au montant de 25 000 \$ pour le réaménagement du local 100
- 4.29** - DEMANDE d'aide financière pour le local 100 - Caisse Desjardins du Sud de L'Islet et des Hautes-Terres
- 4.30** - Tournoi de balle Rose Et Épine - Demande de commandite
- 4.31** - Fondation des services de santé de la MRC de L'Islet - Demande de commandite (Tournoi de golf)
- 4.32** - DEMANDE d'officialisation d'un nom - Commission de toponymie
- 4.33** - MANDAT donné à la firme d'ingénieurs de la FQM pour le dépôt d'un appel d'offres sur le SEAO
- 4.34** - MANDAT donné à la firme d'ingénieurs de Tetra Tech QI Inc. pour le dépôt d'un appel d'offres sur le SEAO
- 4.35** - MODIFICATION - Calendrier des séances du conseil municipal
- 4.36** - MANDAT donné à Claude Daigle, maire pour la signature d'une promesse d'achat
- 4.37** - ENGAGEMENT de Madame Isabelle Chouinard-Pelletier pour le grand ménage du local 100
- 4.38** - Implantation d'une plateforme d'inscription en ligne pour les activités municipales
- 4.39** - Soumission de Bureau en gros pour l'acquisition de mobiliers de la future salle du conseil
- 4.40** - Demande des Chevaliers de Colomb - Fête des mères

- 4.41** - ATTESTATION des travaux dans le cadre du PAVL - Entretien 2024
- 4.42** - Formation Saveur 2025 - Inscription pour 2 moniteurs du TDJ
- 4.43** - Formation RCR par Zoom / Employés au TDJ
- 4.44** - DÉPÔT - Recommandations d'activités d'entretien des ponts municipaux en provenance de la MTQ
- 4.45** - À TITRE INFORMATIF - Vidange des fosses septiques

5 - COMPTE-RENDU DES COMITÉS

- 5.1** - Point d'information - La conseillère Lise Anctil
- 5.2** - Point d'information - La conseillère Nancy Lamarre
- 5.3** - Point d'information - Le conseiller Gilles Chouinard
- 5.4** - Point d'information - La conseillère Marylou Mercier
- 5.5** - Point d'information - La conseillère Guylaine Cloutier
- 5.6** - Point d'information - Le conseiller Guy Joncas
- 5.7** - Point d'information - Le maire Claude Daigle

6 - CORRESPONDANCE

- 6.1** - Bordereau des correspondances

7 - VARIA

- 7.1** - Inscrire libellé ici
- 7.2** - Inscrire libellé ici
- 7.3** - Inscrire libellé ici

8 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

- 8.1** - Acceptation des comptes
- 8.2** - Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 30 avril 2025
- 8.3** - Dépôt de l'état du service de la dette au 30 avril 2025

9 - PÉRIODE DE QUESTIONS

10 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 3 mars 2025 (Pages 6041 à 6054)

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 mars dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Joncas et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2025, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉ

3.2 - Séance ordinaire du 7 avril 2025 (Pages 6055 à 6066)

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 7 avril dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

**104-05
2025**

**105-05
2025**

Il est proposé par la conseillère Nancy Lamarre et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 avril 2025, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉ

4 - AFFAIRES COURANTES

**106-05
2025**

**4.1 - DÉMISSION de la directrice générale / Greffière-trésorière -
Madame Diane Gagnon**

Il est proposé par le conseiller Gilles Chouinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la démission de la directrice générale / greffière-trésorière, Madame Diane Gagnon, et ce, à compter du 8 mai 2025 conformément au délai de préavis de son contrat de travail.

ADOPTÉ

**107-05
2025**

**4.2 - NOMINATION d'une directrice générale / greffière-trésorière - Mme
Lysiane Mercier**

ATTENDU QUE Madame Lysiane Mercier a manifesté son intérêt à prendre le poste de "Directrice générale / Greffière-trésorière;

EN CONSÉQUENCE,

- IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Guylaine Cloutier
- ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

1. DE NOMMER Madame Lysiane Mercier au poste de "Directrice générale / Greffière-trésorière;

2. DE LUI ACCORDER une période probatoire de 6 mois à compter du mois de juin 2025;

3. DE L'AUTORISER aux conditions suivantes à reprendre, après la période probatoire, ses fonctions a son poste d'Adjointe administrative / Greffière-trésorière adjointe, advenant que celle-ci ne se familiarise pas avec le poste de "Directrice générale / Greffière-trésorière".

4. DE MANDATER la société Morency Avocats à produire le contrat de travail entre les 2 parties.

ADOPTÉ

**108-05
2025**

**4.3 - NOMINATION d'une adjointe administrative / greffière trésorière
adjointe - Madame Kamille Jean**

ATTENDU QUE Madame Kamille Jean a manifesté son intérêt à reprendre le poste d'Ajointe administrative / Greffière-trésorière adjointe;

EN CONSÉQUENCE,

- IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Joncas
- ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

1. DE NOMMER Madame Kamille Jean au poste d'Ajointe administrative / Greffière-trésorière adjointe;

2. DE L'AUTORISER aux conditions suivantes à reprendre, après la période probatoire de Madame Lysiane Mercier, ses fonctions à son poste de chargée de projets, advenant que Madame Lysiane Mercier reprend son poste d'Adjointe administrative / Greffière-trésorière adjointe.

ADOPTÉ

**109-05
2025**

4.4 - AFFICHAGE - Offre d'emploi pour un poste de "Réceptionniste"

ATTENDU QUE Madame Mercier et Madame Jean occuperont un autre poste, nous devons combler le poste de réceptionniste;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marylou Mercier

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

1. D'AFFICHER une offre d'emploi pour un poste de réceptionniste au sein de la municipalité;

2. DE FORMER un comité composé de : Mmes Nancy Lamarre, Lysiane Mercier, Kamille Jean et M. Claude Daigle, pour faire la sélection des candidatures.

ADOPTÉ

**110-05
2025**

4.5 - NOMINATION d'une présidente d'élection et d'une secrétaire d'élection

Il est proposé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer pour les élections municipales en novembre 2025:

- Madame Lysiane Mercier, présidente d'élection
- Madame Kamille Jean, secrétaire d'élection

De les autoriser à suivre les formations obligatoires pour la tenue des élections.

ADOPTÉ

**111-05
2025**

4.6 - DÉSIGNATION des signataires de chèques pour les mois de Mai et Juin 2025

ATTENDU Que des changements de postes sont intervenus au cours du mois de mai;

EN CONSÉQUENCE,

- IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marylou Mercier
- ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE les personnes suivantes soient dûment autorisées à signer les chèques et tous les autres effets bancaires pour et au nom de la municipalité de Sainte-Perpétue.

- Monsieur Claude Daigle, maire
- Monsieur Gilles Chouinard, pro-maire
- Madame Lysiane Mercier, directrice générale et greffière-trésorière
- Madame Kamille Jean, adjointe administrative et greffière-trésorière adjointe.

Que cette résolution remplace la résolution no: 50-03-2025

ADOPTÉ

112-05-2025 4.7 - **RÉSOLUTION du conseil autorisant la directrice générale - Service en ligne de Revenu Québec**

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents QUE:

Madame Lysiane Mercier, directrice générale / greffière-trésorière soit autorisée à:

- Représenter la Municipalité de Sainte-Perpétue auprès de Revenu Québec;
- À inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- À gérer l'inscription de l'entreprise à clicSÉCUR-Entreprises;
- À gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- À remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- À consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne.)

EN CONSÉQUENCE, les membres du conseil municipal apposent leurs signatures relativement à la résolution mentionnée ci-dessus.

Claude Daigle, maire

Lise Ancil, conseillère # 1

Nancy Lamarre, conseillère # 2

Gilles Chouinard, conseiller # 3

Marylou Mercier, conseillère # 4

Guylaine Cloutier, conseillère # 5

Guy Joncas, conseiller # 6

Étant donnée que tous les conseillers de la Municipalité de Sainte-Perpétue qui ont le droit de voter relativement à la résolution ont signé le présent document, la résolution est adoptée et entre en vigueur le 5 MAI 2025. Un exemplaire de ce document est conservé au registre des procès-verbaux de la Municipalité de Sainte-Perpétue et en fait partie intégrale.

ADOPTÉ

113-05-2025 4.8 - **RÉSOLUTION du conseil pour nommer Mme Lysiane Mercier représentante de la Municipalité auprès du gouvernement fédéral**

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents QUE:

Madame Lysiane Mercier, directrice générale / greffière-trésorière soit autorisée à:

- Représenter la Municipalité de Sainte-Perpétue auprès de Revenu Canada;
- À déléguer l'autorité, accès aux renseignements et apporter certains changements aux comptes;
- À remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;

- À consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Canada, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Canada détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, en communiquant avec Revenu Canada par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne.)

EN CONSÉQUENCE, les membres du conseil municipal apposent leurs signatures relativement à la résolution mentionnée ci-dessus.

Claude Daigle, maire

Lise Anctil, conseillère # 1

Nancy Lamarre, conseillère # 2

Gilles Chouinard, conseiller # 3

Marylou Mercier, conseillère # 4

Guylaine Cloutier, conseillère # 5

Guy Joncas, conseiller # 6

Étant donnée que tous les conseillers de la Municipalité de Sainte-Perpétue qui ont le droit de voter relativement à la résolution ont signé le présent document, la résolution est adoptée et entre en vigueur le 5 MAI 2025. Un exemplaire de ce document est conservé au registre des procès-verbaux de la Municipalité de Sainte-Perpétue et en fait partie intégrale.

ADOPTÉ

**114-05
2025**

4.9 - ÉMISSION - Carte Visa Affaires pour Madame Lysiane Mercier

Il est proposé par la conseillère Marylou Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

D'AUTORISER la directrice générale / greffière-trésorière, Madame Lysiane Mercier, à détenir une carte de crédit Visa Desjardins au montant de 2000\$ pour le compte de la Municipalité;

D'ANNULER la carte de crédit détenue par madame Diane Gagnon.

ADOPTÉ

**115-05
2025**

4.10 - ADHÉSION- ADMQ pour Madame Lysiane Mercier

Il est proposé par la conseillère Nancy Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'inscription à l'ADMQ pour Madame Lysiane Mercier, Directrice Générale/Greffière-Trésorière.

ADOPTÉ

**116-05
2025**

4.11 - AVIS DE MOTION et DÉPÔT du Projet de règlement No 01-2025

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Lise Anctil qu'il sera adopté, à la séance tenante, le règlement numéro 01-2025 décrétant une dépense et un emprunt pour l'exécution des travaux de remplacement de ponceaux dans le Rang Lafontaine et le Rang Terrebonne dans le cadre du PAVL - Volet Redressement-Sécurisation du PIRLL.

Dépôt du projet de règlement 01-2025.

Greffière-trésorière

ADOPTÉ

**117-05
2025**

4.12 - AVIS DE MOTION et DÉPÔT du Projet de règlement No 02-2025

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Gilles Chouinard qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 02-2025 décrétant un emprunt temporaire pour l'exécution des travaux de réfection des conduites d'aqueduc et d'égout dans la rue des Marais et une partie de l'Avenue Aqueduc dans le cadre du programme de la TECQ 2024-2028.

Dépôt du projet de règlement 02-2025

Greffière-trésorière

ADOPTÉ

**118-05
2025**

4.13 - AVIS DE MOTION et DÉPÔT ultérieur du Projet de règlement No 03-2025

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Lise Ancil qu'à une séance ultérieure, le règlement portant le numéro 03-2025 sera déposé et adopté concernant la modification au règlement d'urbanisme modifiant le règlement de zonage relatif à un changement de zonage résidentiel à zonage agroforestier;

Greffière-trésorière

ADOPTÉ

**119-05
2025**

4.14 - ADOPTION - Projet de règlement 01-2025

PROJET DE RÈGLEMENT NO 01-2025 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 1 069 433.24 \$ ET UN EMPRUNT DE 160 000 \$ POUR DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE PONCEAUX DANS LE RANG LAFONTAINE ET LE RANG TERREBONNE

ATTENDU QUE ce projet de règlement est adopté conformément au deuxième alinéa à l'article 1061.1 du Code municipal du Québec;

ATTENDU la confirmation de la subvention au montant de **909 018 \$** du ministère des Transports et de la Mobilité durable datée du 4 décembre 2024, afin de permettre le remplacement de ponceaux dans le Volet Redressement – Sécurisation du Programme d'aide à la voirie locale 2025-2026;

ATTENDU QUE le premier versement de la subvention sera versé à 80% du montant de l'aide financière accordée suivant l'autorisation du projet par la signature de la convention d'aide financière portant sur le respect du

programme et des obligations soit la somme de **727 214 \$** et qu'un second versement, correspondant à 20% du montant de l'aide financière sera versé une fois que la reddition de comptes finale a été transmise et analysée et acceptée par la Ministresoit la somme de **181 804 \$**;

ATTENDU QU' il est essentiel d'emprunter la somme de **160 000 \$** pour pourvoir à la dépense;

ATTENDU QU' un montant de **415.24 \$** sera prélevé à même du fonds réservé – carrière et sablière;

ATTENDU QU'une estimation des coûts et l'élaboration de plans et devis ont été réalisés par la firme d'ingénieurs "FQM";

ATTENDU QUE l'avis de motion a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le **5 MAI 2025** et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

EN CONSÉQUENCE,

- IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nancy Lamarre
- ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'ADOPTER le Projet de Règlement No 01-2025 décrétant une dépense de 1 069 433.24 \$ et un emprunt de 160 000 \$ réparti sur 10 ans.

ADOPTÉ

120-05
2025

4.15 - RÉSULTAT des soumissions - Calcium d'été

CONSIDÉRANT QUE deux (2) distributeurs ont été sollicités et ont déposés une soumission pour l'achat de calcium d'été pour la saison estivale 2025 soit:

- Groupe Somavrac au montant de 19 363.05 \$ (taxes applicables)
- Sel Warwick au montant de 21 087 \$ (taxes applicables)
-

EN CONSÉQUENCE,

- IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Joncas
- ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'ACCEPTER la soumission la plus basse au montant de 19 363.05 \$ (taxes applicables) du Groupe Somavrac pour l'achat de calcium d'été.

ADOPTÉ

121-05
2025

4.16 - RÉSULTAT des soumissions - Balayage des rues

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé à 3 entrepreneurs de fournir une soumission (demande de prix) pour le balayage des rues et ce, pour les 3 prochaines années;

CONSIDÉRANT QUE seulement deux d'entres-eux ont répondu favorablement à la demande et ont déposé une soumission soit à:

	Année 2025	Année 2026	Année 2027	TOTAL
MG & Frères Inc.	5 500 \$	5 775 \$	5 900 \$	17 175 \$ (taxes applicables)
Construction HDF Inc.	6 080 \$	6 400 \$	6 900 \$	19 380 \$ (taxes applicables)

CONSIDÉRANT QUE conformément aux dispositions de l'article 21.18 de la Loi sur les contrats des organismes publics, la soumission des "Entreprises Denis Leblanc Inc." reçu par courriel après la date butoir du 15 avril 2025, le rend inéligible à l'octroi du contrat:

EN CONSÉQUENCE,

- IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lise Ancil
- ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'ACCORDER le contrat de balayage de rues pour les 3 prochaines années au plus bas soumissionnaire soit M.G. & Frères et ce, aux montants qui est réparti comme suit:

- Année 2025 5 500\$ (taxes applicables)
- Année 2026 5 775 \$ (taxes applicables)
- Année 2027 5 900 \$ (taxes applicables)

ADOPTÉ

**122-05
2025**

4.17 - RÉSULTAT des soumissions - Raccordement de conduites d'aqueduc et d'égout

CONSIDÉRANT Que la municipalité a demandé des soumissions pour l'exécution des travaux à 3 entrepreneurs;

CONSIDÉRANT Que seulement 2 d'entres-eux ont déposés leur soumission soit:

- MG & Frères Inc. et ce, au montant de 48 704.04 \$ (taxes applicables)
- Entreprise JR Morin et ce, au montant de 157 207,50 \$ (taxes applicables)

CONSIDÉRANT Que l'analyse des 2 soumissions est conforme aux travaux à effectuer;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Guylaine Cloutier

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'ACCORDER le contrat pour l'exécution des travaux de raccordements d'aqueduc et d'égout, à l'entreprise "M.G. & Frères " et ce, au montant de 48 704.04 \$ (taxes applicables).

ADOPTÉ

**123-05
2025**

4.18 - RÉSULTAT de la soumission - Acquisition d'appareils de chauffage / Local 100

Il est proposé par le conseiller Guy Joncas et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de la compagnie "JalbertTech Inc." pour l'achat d'appareils de chauffage pour le local 100 et ce, au montant de 1500 \$ (taxes applicables)

ADOPTÉ

**124-05
2025**

**4.19 - RÉSULTAT de la soumission - Remplacement et ajout de
luminaires / Local 100**

Il est proposé par la conseillère Nancy Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de la compagnie "JalbertTech Inc." pour le remplacement et l'ajout de l'éclairage dans le local 100 et ce, au montant de 2 238.80 \$ (taxes applicables)

ADOPTÉ

**125-05
2025**

**4.20 - RÉSULTAT de la soumission - Installation d'un système d'alarme
/ Local 100**

Il est proposé par la conseillère Lise Ancil et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission du "Groupe Vigil" pour l'installation d'un système d'alarme dans le local 100 et ce, au montant de 2 794.92 \$ (taxes applicables)

ADOPTÉ

**126-05
2025**

**4.21 - RÉSULTAT de la Soumission - USD Global Inc. pour l'achat de
bacs verts**

Il est proposé par la conseillère Marylou Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de USD Global Inc. pour l'achat de 10 Bacs Verts de 360 litres et ce, au montant de 1053.00 \$ (taxes applicables)

ADOPTÉ

**127-05
2025**

**4.22 - RÉSULTAT de la soumission - Signalisation Kalitec pour le
remplacement de batteries / Indicateur de vitesse**

Il est proposé par la conseillère Nancy Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de "Signalisation Kalitec Inc." pour le remplacement des batteries dans l'indicateur de vitesse et ce, au montant de 410.60 \$ (taxes applicables).

ADOPTÉ

**128-05
2025**

**4.23 - CLUB DU LAC CLAIR - Versement de l'Aide financière (Saison
hivernale 2024-2025 et Saison estivale 2025)**

CONSIDÉRANT la résolution # 148-08-2017 accordant au 'Club du Lac Clair' un montant de 5 500 \$ annuellement et ce, pour

- l'entretien du chemin menant au Lac Clair en saison hivernale pour le déneigement au montant de 2 500 \$
- l'entretien du chemin menant au Lac Clair en saison estivale au montant de 2 500 \$

CONSIDÉRANT QU'une aide financière supplémentaire au montant de 500.00 \$ leur est accordée pour contrer l'indexation de la vie;

CONSIDÉRANT QUE pour être admissible à l'aide supplémentaire, ceux-ci doivent fournir à la municipalité des preuves de déneigement;

EN CONSÉQUENCE,

- IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Guylaine Cloutier
- ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'ACCORDER au Club du Lac Clair, une aide financière au montant de 5 500 \$ et ce, pour l'entretien du chemin pour la saison hivernale 2024-2025 ainsi que pour la saison estivale 2025.

Copie des factures de déneigement classée en annexe.

ADOPTÉ

**129-05
2025**

4.24 - 5e Édition du DÉFI PISSENLIT pour l'organisation d'un concours

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire inciter la population à contribuer à la santé des pollinisateurs afin de réduire l'utilisation des pesticides sur les gazons et ainsi retarder la tonte des pissenlits;

EN CONSÉQUENCE,

- IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marylou Mercier
- ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

1. D'ORGANISER un concours sur les réseaux sociaux;

2. D'EFFECTUER deux tirages au sort parmi les photos publiées sur "Facebook".'

3. D'ACHETER différents produits de "Annie et ses abeilles" et ce, d'une valeur de 30,00 \$ chacun à remettre aux gagnants;

ADOPTÉ

**130-05
2025**

4.25 - MAI - Mois de l'arbre et des forêts pour la campagne annuelle de distributions d'arbres

CONSIDÉRANT QUE l'Association forestière des deux rives (AF2R), en collaboration avec le Ministère des ressources naturelles et des forêts (MRNF), organise une campagne annuelle de distributions d'arbres pour souligner le mois de l'arbre et des forêts et qu'une remise de ces jeunes plants d'arbres, offert gratuitement par ceux-ci, se déroulera le 15 mai 2025 à l'OTJ et ce, de 18h30 à 20h00

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Nancy Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents

- DE MANDATER la chargée de projets à publiciser l'activité en relation pour la remise de jeunes plants d'arbres en invitant la population à s'en procurer;

ADOPTÉ

**131-05
2025**

4.26 - CONGRÈS - Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ) pour le directeur et son adjoint

CONSIDÉRANT QUE l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (AGSICQ) tiendra son 57e congrès annuel à se tiendra à l'Hôtel Delta/Centre de congrès de Trois-Rivières du 14 au 17 juin 2025 sous le thème "Ensemble pour l'Avenir";

CONSIDÉRANT QUE les gestionnaires en sécurité incendie et civile savent qu'ils doivent faire front commun pour arriver à rencontrer leurs responsabilités et relever les défis d'aujourd'hui (changements climatiques, pénurie de main-d'œuvre, vieillissement de la population, complexité des opérations, enjeux de santé);

EN CONSÉQUENCE,

- IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Joncas
- ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER le directeur du service incendie, M. Daniel Robichaud et le directeur adjoint, M. André Bélanger, a participé au 57e congrès de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ);

D'ACQUITTER les frais reliés à l'inscription, la réservation de chambre, le déplacement et les repas au directeur du service incendie et son adjoint avec preuve à l'appui;

DE FAIRE REMBOURSER les frais reliés aux conjointes qui y assisteront.

ADOPTÉ

**132-05
2025**

4.27 - AFFECTATION du fonds réservé pour la réfection de la piscine

CONSIDÉRANT Qu'un fonds réservé a été crée par la résolution # 339-11-2024 au montant de 80 000 \$ pour pourvoir aux dépenses de la réfection de la piscine dont les travaux se finalisaient en 2025;

EN CONSÉQUENCE,

- IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marylou Mercier
- ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'AFFECTER le fonds réservé au montant de 80 000 \$ pour pourvoir aux dépenses de la dernière phase du projet de réfection de la piscine.

ADOPTÉ

**133-05
2025**

4.28 - AFFECTATION du fonds réservé au montant de 25 000 \$ pour le réaménagement du local 100

CONSIDÉRANT Qu'un fonds réservé au montant de 25 000\$ a été crée par la résolution # 340-11-2024 pour pourvoir aux dépenses du réaménagement du local 100;

EN CONSÉQUENCE,

- IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lise Ancil
- ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'AFFECTER le fonds réservé au montant de 25 000 \$ pour pourvoir aux dépenses du réaménagement du local 100.

ADOPTÉ

**134-05
2025**

4.29 - DEMANDE d'aide financière pour le local 100 - Caisse Desjardins du Sud de L'Islet et des Hautes-Terres

Il est proposé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu à l'unanimité de déposer une demande d'aide financière auprès de la "Caisse Desjardins du Sud de L'Islet et des Hautes-Terres" pour le réaménagement du local 100.

ADOPTÉ

**135-05
2025**

4.30 - Tournoi de balle Rose Et Épine - Demande de commandite

Il est proposé par la conseillère Nancy Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder un montant de 1 000 \$ pour l'organisation du Tournoi "Rose et Épinés - 3e édition".

ADOPTÉ

**136-05
2025**

4.31 - Fondation des services de santé de la MRC de L'Islet - Demande de commandite (Tournoi de golf)

CONSIDÉRANT Que la Fondation des services de santé de la MRC de L'Islet organise pour la 22ième année, son tournoi de golf qui se tiendra le 18 août prochain au Club de golf Trois-Saumons;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Joncas
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'ACCORDER une commandite au montant de **250.00\$** à la Fondation des services de santé de la MRC de L'Islet.

ADOPTÉ

137-05
2025

4.32 - DEMANDE d'officialisation d'un nom - Commission de toponymie

CONSIDÉRANT Que faisant suite à la vente de 2 terrains dans le Parc Industriel, la municipalité désire officialiser le nom de la nouvelle rue;

CONSIDÉRANT Que l'entité géographique proposé par la municipalité correspondra à un meilleur repérage des lieux;

CONSIDÉRANT Que le nom sélectionné par la population respecte les règles d'écriture et est conforme aux critères de choix de la Commission;

CONSIDÉRANT Qu'une approbation du nom a été réalisé auprès de sa conjointe;

EN CONSÉQUENCE,

- IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gilles Chouinard
- ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

- **DE DEMANDER** à la Commission de toponymie, d'officialiser le nom de la voie de circulation 'Rue Florian Chouinard' en hommage à celui-ci pour avoir permis à la municipalité d'acquérir du terrain pour l'instauration du Parc Industriel.

ADOPTÉ

138-05
2025

4.33 - MANDAT donné à la firme d'ingénieurs de la FQM pour le dépôt d'un appel d'offres sur le SEAO

Il est proposé par la conseillère Lise Anctil et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la firme d'ingénieurs de la FQM a déposé sur le SEAO, un appel d'offres pour les travaux de réfection de ponceaux dans le Rang Lafontaine et le Rang Terrebonne.

ADOPTÉ

139-05
2025

4.34 - MANDAT donné à la firme d'ingénieurs de Tetra Tech QI Inc.pour le dépôt d'un appel d'offres sur le SEAO

Il est proposé par la conseillère Nancy Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la firme d'ingénieurs de Tetra Tech QI Inc. a déposé sur le SEAO, un appel d'offres pour des travaux de réfection de conduites d'aqueduc et d'égout pour la rue des Marais et la continuité de l'Avenue Aqueduc.

ADOPTÉ

140-05
2025

4.35 - MODIFICATION - Calendrier des séances du conseil municipal

CONSIDÉRANT Que conformément à l'article 148 du Code Municipal du Québec, la municipalité peut apporter des modifications au calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2025;

CONSIDÉRANT Qu'un avis public sera affiché aux endroits prévus à cette fin;

EN CONSÉQUENCE,

- IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Guylaine Cloutier

- ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'APPORTER les modifications suivantes au Calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2025.

QUE la séance ordinaire initialement prévue le 09 novembre 2025 soit repoussée au 17 novembre 2025 en raison des élections municipales;

ADOPTÉ

**141-05
2025**

4.36 - MANDAT donné à Claude Daigle, maire pour la signature d'une promesse d'achat

CONSIDÉRANT QU'une promesse d'achat entre la Municipalité et la Fabrique de Sainte-Perpétue doit être conclue entre les 2 parties;

EN CONSÉQUENCE,

- IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lise Ancil
- ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER le maire, Claude Daigle, à signer la promesse d'achat ce, et pour au nom de la municipalité de Sainte-Perpétue.

ADOPTÉ

**142-05
2025**

4.37 - ENGAGEMENT de Madame Isabelle Chouinard-Pelletier pour le grand ménage du local 100

CONSIDÉRANT Que le grand ménage dans le local 100 et ce, après les travaux de rénovation, doit être réalisé dans les plus brefs délais afin que le peintre puisse effectuer les travaux de peinture;

EN CONSÉQUENCE,

- IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lise Ancil
- ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

1. D'ENGAGER Madame Isabelle Chouinard-Pelletier pour effectuer le grand ménage dans le local 100;

2. DE RÉMUNÉRER celle-ci au taux horaire de 20.00\$ de l'heure à titre de fournisseurs de service;

ADOPTÉ

4.38 - Implantation d'une plateforme d'inscription en ligne pour les activités municipales

SERA ADOPTÉ À UNE SÉANCE ULTÉRIEURE

143-05
2025

4.39 - Soumission de Bureau en gros pour l'acquisition de mobiliers de la future salle du conseil

CONSIDÉRANT QUE le mobilier dans le local existant pour la tenue des séances du conseil doit être préservé pour des réunions tenues par divers organismes;

CONSIDÉRANT QUE l'aménagement d'une nouvelle salle du conseil au 1er étage doit être pourvu d'un mobilier afin d'y tenir les séances;

EN CONSÉQUENCE,

- IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nancy Lamarre
- ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la soumission de "Bureau en gros" pour l'acquisition de mobiliers au 1er étage et ce, au montant de 4255.88 \$ (taxes applicables).

ADOPTÉ

144-05
2025

4.40 - Demande des Chevaliers de Colomb - Fête des mères

Il est proposé par le conseiller Guy Joncas et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acheter 5 cartes au montant de 22 \$ / chaque pour le Souper spaghetti / pizza qui aura lieu samedi 10 mai 2025 à Tourville pour souligner la Fête des Mères à faire tirer au hasard aux personnes répondant à l'appel lors d'un message sur le Facebook de la Municipalité.

ADOPTÉ

145-05
2025

4.41 - ATTESTATION des travaux dans le cadre du PAVL - Entretien 2024

CONSIDÉRANT Qu'une reddition de compte a été réalisée pour des travaux dans le cadre du PAVL-Entretien / Année 2024;

CONSIDÉRANT Qu'une aide financière a été attribué au montant de 203 000 \$ par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

CONSIDÉRANT lesdits travaux se répartissent comme suit:

- Entretien Estival: 145 974.46 \$
- Entretien hivernal: 259 207.71 \$

EN CONSÉQUENCE,

- IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gilles Chouinard
- ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'ATTESTER de la véracité des travaux réalisés dans le cadre du PAVL - Volet Entretien au montant de 405 182.17 \$ et ce, pour l'année financière 2024.

ADOPTÉ

146-05
2025

4.42 - Formation Saveur 2025 - Inscription pour 2 moniteurs du TDJ

CONSIDÉRANT QUE les stages de la formation SAVEUR créés par l'organisme URLS de Chaudière-Appalaches sont conçus de manière à faire vivre, pendant une fin de semaine, l'ambiance et le rythme d'un terrain de jeux;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu à l'unanimité des membres présents d'inscrire 2 moniteurs du terrain de jeux, à la formation SAVEUR qui se déroulera à l'école St-Damien de Bellechasse soit le 30 et 31 mai, et le 1er juin 2025 et d'acquitter les frais reliés à cette formation.

ADOPTÉ

147-05
2025

4.43 - Formation RCR par Zoom / Employés au TDJ

CONSIDÉRANT QU'une formation RCR est essentiel afin d'acquérir des notions de base en premiers soins lors de situations d'urgence au camp de jour pour la saison estivale et que celle-ci sera diffusée par vidéo communication (ZOOM);

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Gilles Chouinard et résolu à l'unanimité des membres présents

- De mandater la chargée de projet à inscrire 3 étudiants à la formation RCR;
- D'acquitter les frais d'inscription.

ADOPTÉ

4.44 - DÉPÔT - Recommandations d'activités d'entretien des ponts municipaux en provenance de la MTQ

DÉPÔT des recommandations d'activités d'entretien pour les ponts municipaux émises par le Ministère des Transports.

4.45 - À TITRE INFORMATIF - Vidange des fosses septiques

La vidange des fosses septiques et de fosses de rétention pour les résidences principales et secondaires se fera du 12 au 23 mai par l'entrepreneur "Campor Environnement" et ce, entre 7h00 et 18h30. Il est important d'identifier l'accès à la fosse. Si l'occupant a omis de préparer son terrain, des frais supplémentaires lui seront chargés en surplus par la municipalité lors de la 2e visite.

5 - COMPTE-RENDU DES COMITÉS

5.1 - Point d'information - La conseillère Lise Anctil

Aucune rencontre

5.2 - Point d'information - La conseillère Nancy Lamarre

Aucune rencontre

5.3 - Point d'information - Le conseiller Gilles Chouinard

Pompiers : pratique au complexe dimanche dernier. Questions sur le système d'alarme du local 201

5.4 - Point d'information - La conseillère Marylou Mercier

La sélection des employés pour l'été est faite.
Les inscriptions pour les activités seront fin mai.
Une demande a été faite pour remplir les bacs à fleurs avec une bonne terre avant de planter.

5.5 - Point d'information - La conseillère Guylaine Cloutier

Transport adapté : visite des comptables pour la remise des états financiers.

Le poste en comptabilité a été comblé, la fille fera son stage à même le bureau et commencera après.

5.6 - Point d'information - Le conseiller Guy Joncas

31 mai aura lieu la première tire de chevaux, ils voudront ajouter l'endroit à leur parcour annuel.

La balle pour les hommes est commencé. Femmes et enfants débiteront fin mai ou début juin.

5.7 - Point d'information - Le maire Claude Daigle

Nomination d'un directeur incendie à la MRC : M. Dominic Chagnon

Fin du programme Réno-Région. 19 demandes en attente pour Ste-Perpétue. 64 dossiers en attente dans la MRC mais une enveloppe pour en traiter seulement 10.

Projet pour l'éradication de la berce du caucase toujours en cour. Depuis 2017, environ 4 000 plants ont été enlevés et une bonne diminution des actifs.

6 - CORRESPONDANCE

1. Remerciement pour le don - École Secondaire La Rencontre
2. Augmentation de l'aide financière de la TECQ 2024-2028 du MAMH;

6.1 - Bordereau des correspondances

Dépôt du bordereau de correspondances. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

7 - VARIA

7.1 - Inscrire libellé ici

Inscrire contenu ici

7.2 - Inscrire libellé ici

Inscrire contenu ici

7.3 - Inscrire libellé ici

Inscrire contenu ici

8 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

8.1 - Acceptation des comptes

DÉCLARATION DE DISPENSE DE LECTURE DES COMPTES EST DONNÉE

Tous les membres du conseil déclarent avoir reçu et avoir eu pris connaissance des journaux déboursés et comptes fournisseurs.

Il est proposé par la conseillère Nancy Lamarre et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes suivants soient et sont acceptés et que nous avons les crédits nécessaires pour acquitter ces montants.

Journaux déboursés et JG	159 490,32\$
Comptes fournisseurs et JG	91 806,07\$

Classés en annexe

Lysiane Mercier, Greffière-trésorière

Les factures ont été vérifiées par monsieur Claude Daigle et madame Diane Gagnon.

8.2 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 30 avril 2025

Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 30 avril 2025

Copie classée en annexe

8.3 - Dépôt de l'état du service de la dette au 30 avril 2025

Dépôt de l'état du service de la dette au 30 avril 2025

Copie classée en annexe

9 - PÉRIODE DE QUESTIONS

La période des questions débute à 20 : 08 heures et se termine à 20 : 56 heures.

149- 10 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE
05
2025

Il est proposé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20 : 56 heures.

Je, Claude Daigle, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Claude Daigle
Maire

Lysiane Mercier
Greffière-trésorière